

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 70

Artikel: France : pour les élections législatives 1967

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zurich: encore "non"

Les 19 et 20 novembre, les Zurichois ont refusé aux citoyennes de leur canton le droit de vote et d'éligibilité. C'est un coup pénible pour ceux et celles qui avaient mis tout en œuvre pour remporter la victoire.

Gouvernement, Parlement, partis (sauf un, celui des bourgeois, artisans et paysans) presse recommandaient un vote positif. Cela n'a pas suffi, le peuple a dit non.

Il finira par dire oui. On constate en effet, que, de 1920, 1947, 1954, 1959 (sur le plan fédéral), années des consultations antérieures, les partisans du vote des femmes ont chaque fois gagné du terrain. En 1959, les 171 communes étaient encore contre. Cette année 18 sont pour, dont la ville de Zurich et, sur 201 145 votants, (environ le 70 % des électeurs) il n'y a que 14 401 voix d'écart pour rejeter le projet.

De dépit, certains commentateurs ont fait pleuvoir des sarcasmes, parfois injurieux, sur les Zurichois. Cela est déplacé et, de plus, nuisible à la cause même qu'ils défendent ! Dans notre système politique, le peuple décide. Quand une décision est prise, elle l'est par la majorité et il n'y a qu'à s'incliner. C'est cela l'esprit démocratique. Il est parfois dur de devoir s'incliner, mais c'est la loi du jeu.

Après la perte d'une partie, il faut, compte tenu des atouts que l'on avait en mains, examiner les erreurs de tactique qu'on a pu commettre. Certains observateurs pleins d'expérience ont dit combien la propagande trop intensive en faveur du vote des femmes avait agacé l'électeur et était allé à fin contraire. Mais qui, dans l'espoir de faire enfin triompher une cause qu'il défend depuis longtemps, est à l'abri d'erreurs de ce genre ? Pour les autres cantons alémaniques qui devront se prononcer sur le vote des femmes ces prochaines années, la leçon de Zurich sera profitable.

H. N.R.

Séance de comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses

Lors de sa séance du 3 novembre dernier, le comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses a étudié un certain nombre de questions après avoir traité des affaires courantes.

Revenant sur la Conférence de presse tenue à Berne le 19 octobre et dont le sujet était : Faut-il instituer un service social obligatoire pour les jeunes filles ? Le comité a constaté que de très bons articles avaient été publiés, mais que d'autres, par contre, avaient déformé l'opinion de l'Alliance. (Réd. Un compte rendu paraît dans ce numéro de « Femmes Suisses ».)

Mme Rittmeyer, présidente du Centre européen du Conseil international des femmes (CECIF) a rapporté sur la séance qui a eu lieu à Bruxelles les 28 et 29 octobre. Il y fut question du statut du jeune travailleur et des problèmes de migration examinés du point de vue européen. Les membres ont exprimé, par une résolution, le vœu que le Bureau international du travail distingue — comme le fait la charte sociale du Conseil de l'Europe — les dispositions qui concernent les femmes adultes de celles qui concernent les enfants et les adolescents.

Le comité a discuté ensuite de la prise de position de l'Alliance de Sociétés féminines suisses au sujet de l'introduction dans la Constitution fédérale d'une disposition concernant les émanations incommodes.

Quelques mutations ont été opérées dans nos délégations — dans des commissions fédérales.

Plusieurs membres ont enfin rendu compte de leurs représentations dans les assemblées de quelques-unes de nos associations membres. L'inauguration de la prison de femmes de Hindelbank, restaurée et modernisée, a donné lieu à une échange de vue intéressant.

H. C.

France

Pour les élections législatives 1967

Ayant constaté que le nombre des femmes parlementaires décroît régulièrement depuis 1944 et que le nombre des candidatures féminines diminue également, la « Ligue française pour le Droit des Femmes » a adressé un appel pressant à toutes celles que la politique intéresse. En même temps, la Ligue a adressé, avant la désignation des candidats pour les élections de 1967, cette lettre à M. Pompidou, président du Comité d'action de la Ve République :

« Monsieur le Premier Ministre, « Au moment où vous vous disposez à désigner les candidats du Comité aux élections législatives de 1967, nous voulons espérer que, respectueux d'une juste et réelle représentation du pays, vous voudrez que la nouvelle Assemblée Nationale ne représente plus, comme aujourd'hui, les femmes que d'une manière symbolique. Ne forment-elles pas la majorité numérique du pays et ne votent-elles pas avec autant de constance et de jugement que les hommes ?

C'est pourquoi, nous osons espérer que vous voudrez faire figurer parmi les candidats du Comité, le plus grand nombre possible de femmes. Dans notre pays, les femmes valables et respectées ne font pas défaut. Veuillez agréer... »

La présidente a reçu la réponse suivante :

« Madame la Présidente, « M. le Premier Ministre a bien reçu votre lettre du 1er juillet qui a retenu toute son attention et dont il me demande de vous accuser réception. Le problème que vous évoquez est particulièrement important et M. Pompidou y veille personnellement dans le cadre de la préparation des prochaines élections législatives. Je vous prie de croire... »

M. Mitterand, président de la Fédération démocratique et socialiste, auquel une lettre avait également été adressée, n'a pas répondu.

Pour lutter contre l'abstentionnisme

Aller aux urnes une ou deux fois par an ?

On ignore en général que plusieurs Etats des Etats-Unis ont un système de vote qui le rapproche de celui de la Suisse, car le corps électoral (les hommes et les femmes) doit se prononcer sur quantité de questions intéressant l'administration, les impôts, les écoles, etc. Mais ce qui différencie ce système de notre, c'est que toutes ces questions sont groupées et soumises au vote le même jour.

Ainsi, à titre d'exemple, dans l'Etat de Nebraska, 16 questions ont été posées aux électeurs, à l'occasion des récentes élections renouvelant partiellement le Sénat et nommant les gouverneurs des Etats américains. Ces questions sont semblables à celles qui sont posées aux électeurs suisses ; elles concernent des améliorations du système administratif, les compétences et la durée des mandats des gouverneurs, des juges, etc. des modifications de lois sur l'instruction publique, sur l'assujettissement à l'impôt, etc. On se croirait en Suisse !

On peut se demander si nous n'aurions pas intérêt à prendre exemple sur les Etats-Unis et à grouper sur une seule période de vote les divers appels aux urnes qui s'échelonnent actuellement les 12 mois de l'année. Ou tout au moins de les grouper par trois, quatre ou cinq questions. Ceci aurait l'avantage de réduire considérablement les frais administratifs et publicitaires des autorités et des partis, et de diminuer le nombre des candidatures populaires. L'électeur aurait ainsi plus de chance de trouver parmi les questions posées un problème qui lui tient à cœur et pourrait en même temps donner son avis sur d'autres, pour lesquels il ne se serait peut-être pas dérangé.

Ceux qui, à juste titre, se préoccupent de l'abstentionnisme de l'électeur suisse et y cherchent remède, devraient étudier la question et voir si elle peut convenir à notre système suisse de démocratie directe.

ASF

Les Jordaniennes

(Suite de la page 1)

mesure de les exercer, et que, d'autre part, elle ait des obligations envers la société. » Le rapport dit encore : « La femme arabe en Jordanie ne fait pas exception, et il y a longtemps qu'elle est consciente de cette responsabilité. Aussi n'a-t-elle ménagé aucune peine pour obtenir la plénitude de ses droits ; en même temps, elle coordonne toutes les énergies disponibles pour s'acquitter de ses devoirs. De là le rôle important dont elle s'est chargée dans la communauté. »

Au cours de nos visites dans différentes villes, nous avons pu constater l'exactitude de ces déclarations. A Jérusalem, à Bethléhem, à Hébron et à Naplouse, nous avons été accueillies très chaleureusement par l'« Union ». A Naplouse, dans le nord du pays, l'« Union » a mis à notre disposition une jeune employée du Ministère des Œuvres sociales qui nous a accompagnées pendant toute la journée. Elle nous a conduites vers un bâtiment imposant, situé sur une hauteur dont la vue s'étend sur toute la vallée. La présidente et son comité étaient venus nous saluer et, autour d'une tasse de thé, elles nous renseignèrent en détail sur l'activité de leur société. On nous fit visiter le bâtiment, construit en grande partie grâce à des dons de particuliers. La directrice, une femme sympathique et énergique, nous fit visiter l'école des orphelins, fondée par l'organisation. Les enfants y sont accueillis de l'école infantine à l'école secondaire. A côté de ces bâtiments, les femmes sont en train de construire un hôpital pour enfants.

Lors d'un « week-end » passé à Bethléhem, où nous étions également invitées par une section de l'« union des femmes arabes », nous avons logé dans leur « Club ». Celui-ci contient quelques chambres d'invités, un restaurant, et un grand théâtre. Le samedi soir, la population de Bethléhem était invitée à un régal présenté par un groupe d'instituteurs anglais travaillant en Jordanie. Cette section attache une grande importance aux activités culturelles. Elle a aussi créé une bibliothèque. Des cours d'artisanat traditionnel pour le travail de la nacre et du bois d'olivier sont offerts aux jeunes gens et jeunes filles. En été, des cours de vacances où l'on étudie entre autres la musique et la peinture permettent à la jeunesse de passer utilement son temps.

A Hébron, nous avons eu l'occasion de prendre contact avec l'office d'aide et de conseils pour futures mamans. Nous avons visité la pouponnière de l'endroit. Dans cette ville, l'« Union » organise des cours de couture pour les jeunes filles ayant quitté l'école.

Lors de notre séjour à Jérusalem, nous avons été accueillies par la présidente nationale de l'« Union ». Elle fut une des fondatrices de cette organisation en 1929, et c'est elle qui représente l'« Union des femmes arabes » aux conférences internationales. Par elle, nous apprîmes que l'« Union » était, à l'origine, un groupement avant tout culturel et destiné à favoriser les relations sociales ; l'état de guerre a amené, en 1948, sa transformation en une œuvre de secours qui s'est chargée des problèmes urgents posés par l'afflux des blessés et des malades, des sans-logis et des victimes de la faim. Le grand hôpital Augusta Victoria à Jérusalem doit sa création à l'« Union ».

Actuellement, il existe dans tout le pays des centres de formation et de secours pour enfants et pour adultes, qui concourent efficacement à la solution des immenses problèmes que pose le développement du pays.

L'« Union » va se charger d'autres tâches encore : elle projette de construire dans la Vallée du Jourdain, près de Jéricho, un grand asile de vieillards. Elle étudie les conditions de vie des paysans et s'efforce de les améliorer sous tous les rapports. A la suite de ces enquêtes, elle a décidé d'envoyer des conseillers dans les villages pour aider les agriculteurs à résoudre leurs problèmes sociaux et de santé. Les résultats sont encourageants.

L'« Union » convoque plusieurs fois par an toutes les organisations féminines du pays à des sessions communes. Elle coordonne leurs activités dans un esprit de solidarité au service du pays.

Il y a de cela quelques mois, le roi Hussein a accordé le droit de vote aux femmes de Jordanie. Elles s'en sont beaucoup réjouies, et ont d'emblée pris l'initiative de démarches auprès du gouvernement en vue d'avoir une influence sur les décisions politiques. Il s'en faut de beaucoup pour que toutes les femmes du pays aient une éducation suffisante pour pouvoir apporter une collaboration efficace. Mais on ne pourrait s'imaginer la vie publique de ce pays sans l'apport joyeux et dévoué de nombreuses femmes à l'œuvre dans les ministères, les écoles, les centres de loisirs, les camps de réfugiés, et les organisations féminines.

Dora Milt.

Action loyer de 1966 des Centres sociaux protestants romands

En pensant à ceux qui peinent avec des budgets serrés, voici ce que vous proposent les Centres sociaux protestants romands : l'action-loyer 1966. Cette action a pour objectif d'offrir tout ou partie d'un mois de loyer à ceux qui sont en difficulté. Pensez-y dès maintenant, participez à l'action-loyer des Centres sociaux protestants romands.

Pour Genève, compte de chèques postaux : 12-761, en précisant « action-loyer ». Pour Lausanne CCP 10 - 252. Merci !

Pour votre nouvel agenda... dates à retenir

En novembre, 80 femmes de tous les âges et de tous les milieux ont pris part à des journées organisées à Caux, centre du Réarmement moral. Tout en apprenant les secrets de la cuisine asiatique, africaine ou européenne et de la pâtisserie, elles ont pu entendre des exposés et s'entretenir de sujets qui placent leurs foyers dans la perspective du pays et du monde.

L'intérêt suscité par ces journées est tel qu'une nouvelle initiative de ce genre est prévue pour les mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 janvier 1967.

Comme la dernière fois, les participantes auront l'occasion de préparer elles-mêmes les mets qui seront au menu. Elles pourront prendre part aux cours de décoration de table, ainsi qu'aux différents exposés et entretiens dont l'un des sujets sera : « Comment préparer la génération de l'an 2000 ». Des films seront montrés tous les jours.

Le programme de ces journées commencera à 9 h. 15 (Heures du train : Départ de Montreux 9 h. 37, arrivée à Caux 9 h. 03).

Le prix est de Fr. 20.— pour une journée et de Fr. 60.— pour les trois jours (logement compris).

Possibilité de s'annoncer par groupes en mentionnant le nombre de personnes, avec noms et adresses.

Pour tous renseignements, ou pour s'annoncer, s'adresser à Mlle M.-Cl. Borel, Mountain House, 1824 Caux. Tél. (021) 61 42 41.

Haute-Couture Mesure
Prêt à porter

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Colège - Genève - Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

SOLIDARITÉ FEMININE

Mme Suzanne Amrein-Graf

PHOTO - CINÉ - SOUVENIRS

27, quai des Bergues - Genève



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : E. PIOTET

● FORMATION de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

● PRÉPARATION au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

LE BAUME DU CHALET

en frictions, combat et soulage
RHUMES et BRONCHITES
en applications, désinfecte et cicatrise
PLAIES, CREVASSES et ENGELURES

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries